

Dispositif temporaire

AIDE EXCEPTIONNELLE FACE A LA CRISE COVID-19

Dossier de demande de subvention

Dossier à retourner, dûment renseigné et accompagné des pièces annexes, à :

CARA – Pôle Développement et attractivité territoriale

Par mail : developpement.economique@agglo-royan.fr

OU

Par courrier : **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE**
Pôle Développement et attractivité territoriale
107 avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex

OU

Sur place : **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE**
Bâtiment annexe
17 rue de l'Electricité – 17200 ROYAN

AVERTISSEMENT : Pour être réputé complet, le présent dossier doit être renseigné intégralement (toutes les rubriques sont obligatoires) et accompagné de l'ensemble des pièces listées en Annexe 4 du règlement d'intervention.

PRESENTATION DU DEMANDEUR

Raison sociale	
Nom commercial (le cas échéant)	
Forme juridique	
Date de création	
Numéro SIRET (14 chiffres)	
Code APE	
Commune du siège social ou de l'établissement	
Téléphone	
Mail	
Représentant légal (Prénom NOM)	
Fonction / titre	
Expert-comptable de l'entreprise	
Banque principale de l'entreprise (agence, conseiller)	

Activité de l'entreprise

Secteur d'activité :

Agriculture, sylviculture, aquaculture Construction, bâtiment, BTP Industrie
Artisanat Commerce Services

Description de l'activité de l'entreprise :

Code APE : _____

Résultats financiers :

Exercice comptable clôturé en	Chiffre d'affaires	Résultat net
N-1		
N-2		
N-3		

Date de clôture du dernier exercice connu (bilan fait) :

Effectif total de l'entreprise :

Effectifs	Au 1 ^{er} mars 2020	A la date de dépôt de la demande
CDI		
CDD		
Autres		
TOTAL		

Montant total d'aides publiques hors aides Covid-19 perçues sur les 3 dernières années : _____

Précisez les financeurs :

SITUATION ECONOMIQUE DU DEMANDEUR

Quelle est l'origine des difficultés de trésorerie de votre entreprise / association ?

Fermeture administrative dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 ? OUI [] NON []

Si oui, indiquer les dates de fermeture : du _____ au _____

Autre motif (précisez) : _____

Expliquez la situation de votre entreprise / association, et les raisons pour lesquelles vous sollicitez l'aide exceptionnelle de la CARA :

Avez-vous fait appel depuis le 17 mars 2020 à d'autres dispositifs mis en place dans le cadre de la crise Covid-19 ?

Dispositifs	Montant sollicité	Montant obtenu
Chômage partiel		
Fonds national de solidarité, volet 1 (Etat)		
Fonds national de solidarité, volet 2 (Région)		
Prêt garanti par l'Etat (PGE)		
Prêt du fonds régional de solidarité de proximité		
Report de charges sociales		
Autres (précisez) :		

Remarques / explications :

Quelles autres mesures avez-vous prises pour défendre votre chiffre d'affaires, réduire vos charges, améliorer votre trésorerie et préparer votre rebond post-confinement ?

Prêt bancaire ? OUI [] NON [] Montant : _____

Apport en compte courant ? OUI [] NON [] Montant : _____

Prêt privé (famille...) ? OUI [] NON [] Montant : _____

Autres (précisez) ? OUI [] NON [] Montant : _____

Remarques / explications :

Pouvez-vous mobiliser d'autres ressources pour financer votre besoin de BFR ?

Prêt bancaire ? OUI [] NON [] Montant escompté : _____

Apport en compte courant ? OUI [] NON [] Montant escompté : _____

Prêt privé (famille...) ? OUI [] NON [] Montant escompté : _____

Autres (précisez) ? OUI [] NON [] Montant escompté : _____

Remarques / explications :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné, agissant en qualité de de l'entreprise ou l'association
....., OU d'entrepreneur individuel,

Atteste sur l'honneur que ladite entreprise ou association :

- Est à jour de ses obligations fiscales et sociales, compte tenu des reports prévus dans le cadre de la Loi d'urgence sanitaire n°2020-290 du 23 mars 2020,
- N'est pas une entreprise en difficulté au sens du régime SA.41259¹ à la date du 29 février 2020, c'est-à-dire qu'elle ne remplit aucune des conditions énumérées ci-dessous :
 - a. S'il s'agit d'une société à responsabilité limitée, plus de la moitié de son capital social souscrit a disparu en raison des pertes accumulées. Tel est le cas lorsque la déduction des pertes accumulées des réserves (et de tous les autres éléments généralement considérés comme relevant des fonds propres de la société) conduit à un montant cumulé négatif qui excède la moitié du capital social souscrit.
 - b. S'il s'agit d'une société dont certains associés au moins ont une responsabilité illimitée pour les dettes de la société, plus de la moitié des fonds propres, tels qu'inscrits dans les comptes de la société, a disparu en raison des pertes accumulées.
 - c. L'entreprise fait l'objet d'une procédure collective d'insolvabilité ou remplit les conditions de soumission à une procédure collective suivante : i) procédure de redressement judiciaire ; ii) procédure de liquidation judiciaire ; iii) procédure de sauvegarde." (source : *Décision de la Commission du 15/07/2015 : Aide d'Etat SA.41259 (2015/N) – France*).

Atteste sur l'honneur que le plan de trésorerie prévisionnel à 12 mois présenté en appui de la présente demande d'aide ne souffre d'aucune omission volontaire ni d'insincérité dans les montants indiqués.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal et cachet de l'entreprise :

¹ Dans le cadre du régime SA 41259, "est considérée comme une entreprise en difficulté la société qui lorsque, en l'absence d'intervention des autorités publiques, sera très probablement contrainte de renoncer à son activité à court ou à moyen terme. En ce sens, une entreprise est considérée comme en difficulté quand au moins une des conditions énumérées ci-dessous est remplie :

- (a) S'il s'agit d'une société à responsabilité limitée, lorsque plus de la moitié de son capital social souscrit a disparu en raison des pertes accumulées. Tel est le cas lorsque la déduction des pertes accumulées des réserves (et de tous les autres éléments généralement considérés comme relevant des fonds propres de la société) conduit à un montant cumulé négatif qui excède la moitié du capital social souscrit.
- (b) S'il s'agit d'une société dont certains associés au moins ont une responsabilité illimitée pour les dettes de la société, lorsque plus de la moitié des fonds propres, tels qu'inscrits dans les comptes de la société, a disparu en raison des pertes accumulées.
- (c) Lorsque l'entreprise fait l'objet d'une procédure collective d'insolvabilité ou remplit, selon le droit national qui lui est applicable, les conditions de soumission à une procédure collective d'insolvabilité à la demande de ses créanciers en droit français, trois types de procédures existent : i) procédure de redressement judiciaire ; ii) procédure de liquidation judiciaire ; iii) procédure de sauvegarde." (source : *Décision de la Commission du 15/07/2015 : Aide d'Etat SA.41259 (2015/N) – France*).

TRANSMISSION DU DOSSIER

Je, soussigné, agissant en qualité de de la société ou l'association, OU d'entrepreneur individuel, certifie que les informations transmises dans le présent dossier de demande d'aide, sont exactes. Je m'engage à communiquer à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique tout nouvel élément susceptible de modifier le présent dossier.

Je m'engage à fournir à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, sur simple demande, toute information ou tout document complémentaire en lien avec mon entreprise, afin de faciliter l'instruction de ma demande.

Je reconnais que le fait d'être éligible à une aide économique ne constitue pas un droit à la percevoir : la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est seule décideuse de l'octroi de ses fonds et peut ainsi me refuser l'aide sollicitée.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal et cachet de l'entreprise :

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations transmises qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, adressez-vous au service développement économique de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.